

Présents :

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Martine CELAS, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Noëlle DUMOND, Monsieur Patrice POT, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Yves JASMAIN, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Monsieur Guy MARISSAL, Madame Marie-Claire SELLAS, Madame Florence LE BEC, Monsieur Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Madame Annie LABRACHERIE, Madame Christine ROULIERE, Madame Gisèle MOREAU, Monsieur Jean-Marie FARGES, Madame Murielle DESCHAMPS, Monsieur Pierre LE COZ, Madame Amanda SABOURDY.

Représentés : Madame Marie-Agnès TREILLARD par Monsieur Jean-Marie FARGES, Monsieur Philippe ROUDIER par Madame Gisèle MOREAU, Madame Christelle THORE par Monsieur Patrice POT, Monsieur Yohan NGUYEN par Madame Florence LE BEC, Monsieur Xavier ABBADIE par Monsieur Claude MONTIBUS, José Pedro RIBEIRO MARQUES par Monsieur René ARNAUD

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claire SELLAS

ASSAINISSEMENT

1- Budget annexe de l'Assainissement – Décision Modificative n°1

Le Conseil Municipal :

- adopte la décision modificative n°1 du budget Annexe de l'Assainissement, telle que définie dans le tableau ci-dessous.

FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section 675 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		+ 54 017,15 €
012 – Charges de personnel et Frais assimilés 6215 – Personnel affecté par la Collectivité de rattachement	- 18 713,00 €	

Désignation	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses 704 – Travaux 706.11 – Redevance assainissement		+ 26 662,15 € + 8 642,00 €

INVESTISSEMENT

Désignation	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section 21315 – Installations, matériel et outillage techniques		+ 54 017,15 €

Désignation	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
16 – Emprunts et Dettes assimilés 1641 – Emprunts en euros	- 22 697,64 €	
13 – Subventions d'investissement 1311 – Agence de l'Eau	- 31 319,51 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

**2- Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes du Val de Vienne
Compétences obligatoires Eau / Assainissement au 01 janvier 2020**

Le Conseil Municipal :

- approuve les modifications statutaires jointes en annexe et qui prennent en compte au 1^{er} janvier 2020 au titre des compétences obligatoires en application de la loi NOTRe, l'Eau et l'Assainissement des eaux usées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

**3- Transfert de compétence assainissement collectif - Convention de gestion transitoire
Communauté de Communes du Val de Vienne - Commune d'Aixe-sur-Vienne**

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire, dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2020 et afin d'assurer la continuité du service public, à signer une convention de gestion transitoire (*et ses annexes*) jointe à la présente délibération, et les avenants éventuels, avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Vienne pour la gestion technique de la station d'épuration située à Panguet et de la station d'épuration située allée de la Guérinière
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans le cadre de l'exécution de la présente convention et à signer tous actes s'y rapportant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

URBANISME

**1- Acquisition d'un ensemble immobilier cadastré section AV n°72, situé 36 avenue du
Président Wilson, section AV n°73 situé rue Pierre Mendès France et AV n°75 situé 6 place
Guillaume Lemaistre à Aixe-sur-Vienne**

Le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition de l'ensemble immobilier composé :
- ✓ D'une parcelle sur laquelle est édifée une maison de caractère, cadastrée en section AV numéro 73 pour une superficie totale de 514 m² sise 36 avenue du Président Wilson
- ✓ D'une parcelle de terrain non bâti, cadastrée en section AV numéro 72 pour une superficie totale de 424 m² sise rue Pierre Mendès France

- ✓ D'une parcelle sur laquelle est édifée une maison, cadastrée en section AV numéro 75 pour une superficie totale de 141 m² sise 6 place Guillaume Lemaistre
Pour la somme de 205 000 € (hors frais d'Agence) auprès de :
Madame Marie Jeanne PATRY demeurant 15 bis cours Jean Pénicaud, 87 000 LIMOGES
Madame Sophie Marie DESPROGES-GOTTERON demeurant 15 rue Danielle Casanova 75 001 PARIS
Monsieur Jean Joseph Marie DESPROGES-GOTTERON demeurant 49 avenue de la Bouconne 31 530 LEVIGNAC
Monsieur Martin Philippe Hubert Marie DESPROGES-GOTTERON demeurant 15 rue Danielle Casanova 75 001 PARIS
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération
- précise que l'étude notariale de Maitre SALLON sera chargée de la rédaction de l'acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES

1- Attribution de salles municipales aux candidats aux différentes élections durant les périodes électorales

Le Conseil Municipal :

- adopte cette proposition concernant l'attribution de salles municipales aux candidats aux différentes élections durant les périodes électorales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité